

**Secrétariat général
Secteur de l'Organisation**

Numéro 125-2022

Réf. : FS/PD/BM

Paris, le 12 juillet 2022

**LOI POUVOIR D'ACHAT : POSITIONS FO
COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL**

Chères et chers camarades,

Face au projet de loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont décidé de se réunir le 11 juillet à la Confédération FO afin de rédiger un communiqué intersyndical nécessaire dans le contexte actuel.

Si les organisations respectives auront, sur tel ou tel aspect, des appréciations différentes, notre analyse est que la préservation du pouvoir d'achat mérite mieux que des rustines.

Pour FO, la revendication prioritaire est l'augmentation des salaires qui est structurellement la réponse au maintien du pouvoir d'achat des salariés du public comme du privé au moins à la hauteur de l'inflation. Pour cela, L'Etat doit prendre ses responsabilités. Il dispose de plusieurs leviers d'actions. La politique du chèque (chèque carburant, chèque alimentaire, chèque énergie, etc...) n'est pas une solution.

FO demande un coup de pouce immédiat sur le SMIC, un vrai dégel du point d'indice dans la fonction publique et l'augmentation des pensions, des minima sociaux et des prestations sociales. Il convient de créer les conditions d'un cycle de négociation qui aboutisse à de véritables revalorisations salariales. Les aides publiques doivent être conditionnées. Redonnons la place qui est la sienne à la négociation collective. Plus d'aides publiques sans contreparties.

En outre, le nouveau gouvernement porte l'objectif d'une réforme des retraites, conduisant à faire travailler les actifs plus longtemps, FO réitère sa totale opposition à toute réforme des retraites visant à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation) et est déterminée à en obtenir l'abandon.

Nous porterons la totalité de nos revendications telles que décidées et adoptées dans nos résolutions. La résolution générale nous donnait mandat d'organiser une intersyndicale la plus large possible.

Patricia DREVON
Secrétaire confédérale

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Annexe : Communiqué intersyndical